

# Produire à quel prix ? Le cas du soja

Septembre 2007



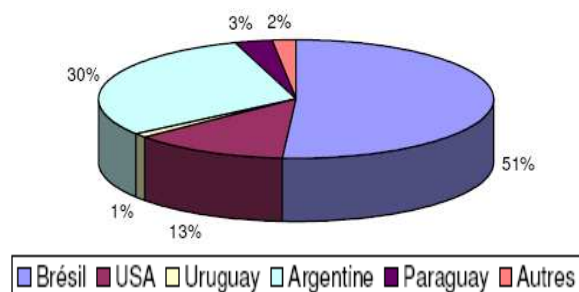
Le moins que l'on puisse dire, c'est que la production mondiale de soja a le vent en poupe. Jugez plutôt : en un peu plus de 30 ans, cette production a augmenté de 495% (Réseau agriculture durable, 2006). Il faut dire que la plus grande partie du soja commercialisé est utilisée comme source de protéines pour l'alimentation des animaux d'élevage (volailles, porcs, vaches, poissons). Or, la production mondiale de viande a doublé depuis les années 70, afin de satisfaire une consommation elle aussi toujours plus importante : alors qu'un être humain mangeait en 1919 30 kg de viande en moyenne par an, ce chiffre dépasse aujourd'hui les 100 kg (OBCD, 2007). Par ailleurs, le soja est de plus en plus présent dans l'alimentation humaine sous forme dérivée (chocolat, sauces, margarine, produits vitaminés)<sup>1</sup>. En outre, c'est aussi l'un des produits de base utilisés pour la production d'agrocarburants (carburants d'origine végétale), une production aujourd'hui en plein essor.

D'apparence anodine, ce « succès » croissant du soja n'est pas sans conséquences négatives sur la situation de l'agriculture paysanne ou celle de l'environnement en Amérique latine. Si l'on ajoute à cela le fait, par exemple, qu'il n'est pas sans lien avec les techniques intensives d'élevage dans les pays développés, ni avec les dérives sanitaires d'un régime alimentaire sur-consommateur de viande, il fait alors figure de cas d'école pour illustrer les dérives sociales, environnementales, sanitaires ou économiques du système agroalimentaire industriel actuel. Des dérives auxquelles cette note souhaite quelque peu s'attarder, à quelques jours de la Journée Mondiale de l'Alimentation du 16 octobre. Pour autant, cet article n'est pas un plaidoyer contre le soja en tant que tel. Il vise seulement à dénoncer le modèle imposé par l'agro-industrie.

## LE SOJA, UN PRODUIT MONDIALISÉ

Le soja est l'un de ces produits illustrant à merveille la mondialisation croissante des échanges, laquelle relie toujours plus la vie des uns à celle d'autres situés à des dizaines de milliers de kilomètres.

Provenance des importations européennes de soja, 2004/05.  
Source : CIDSE 2005.



En l'occurrence, le soja lie les consommateurs que nous sommes à ses producteurs brésiliens, argentins ou des Etats-Unis, à vrai dire beaucoup plus qu'aux producteurs européens. Car si l'Union européenne (UE) produit très peu de soja (0,4 % de la production mondiale en 2004/05), elle en est la première consommatrice au monde (CTA, 2006). Et puisque l'UE ne produit qu'une part très marginale du soja qu'elle consomme, tout le reste est importé, principalement du Brésil, d'Argentine et des Etats-Unis<sup>2</sup>.

Mais pourquoi l'Europe importe-t-elle autant de soja ? Comme l'indique le CIDSE (Coopération Internationale pour le Développement et la Solidarité), une bonne partie de l'explication réside dans la production de viande de l'UE. Celle-ci a cru de manière considérable au cours des dernières décennies (voir tableau).

Evolution de la production de viande de l'UE à 15, en milliers de tonnes. Source : FAOSTAT in CIDSE 2005

	1970	1980	1990	2000	2001	2002	2003	2004
Porc	9 336 115	13 546 246	15 476 246	17 649 234	17 645 385	17 845 219	17 905 489	18 037 578
Volailles	3 405 120	5 206 281	6 510 682	8 801 164	9 045 662	8 860 924	8 740 377	8 890 968
Bovin	7 187 947	8 512 528	8 947 564	7 441 202	7 360 866	7 478 502	7 366 703	7 414 365

<sup>1</sup> Ajoutons à cela que l'huile de soja est présente dans des produits industriels (peinture, colle,...).

<sup>2</sup> L'UE à 25 était en 2004 le premier importateur mondial de soja, avec plus de 46 millions de tonnes importées (estimation) cette année-là (CTA, 2006).

Pour répondre à sa demande croissante en aliments pour animaux d'élevage, l'Europe avait plusieurs options. L'une d'entre elles était de produire plus de soja. Une autre option aurait été de destiner davantage sa production céréalière à l'alimentation animale<sup>3</sup>. Mais voilà, l'Europe a choisi de privilégier le soja importé pour satisfaire ses besoins. Un choix parfaitement cohérent avec celui de privilégier l'élevage hors sol, l'importation de soja à bas prix ayant justement permis d'accélérer le développement de cette forme d'élevage intensif (Liepietz, Gandais-Riollet, 2007), qui permet notamment d'élever plus de bétails sur une surface moindre<sup>4</sup>.

Pour les principaux pays exportateurs de soja à destination du continent européen que sont le Brésil et l'Argentine, la demande croissante de soja de l'Union européenne tombe dans une certaine mesure à pic. Pour obtenir les devises étrangères nécessaires au remboursement de leur dette, ces pays ont en effet misé sur le développement des exportations, tant industrielles qu'agricoles. La croissance de la production et des exportations de soja constituait donc une opportunité. Ainsi, en l'espace de 10 ans depuis 1995, la production brésilienne de cette matière première a doublé, tandis que le rendement à l'hectare de cette culture a fortement augmenté (plus de 25%) (CIDSE, 2005).

Bref, à première vue, tout va bien dans le meilleur des mondes ! Le commerce international du soja permet (théoriquement) aux uns de rembourser leur dette et aux autres de nourrir leurs animaux d'élevage. Le tout au bénéfice des consommateurs européens qui ne risquent pas de manquer de viande, et des populations d'Amérique latine toutes prêtes à bénéficier des bienfaits de la croissance de leurs pays. Malheureusement, la réalité est bien différente.

## DÉGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT

Cette autre réalité est notamment celle d'une déforestation massive. Car pour développer la culture du soja, étendre les surfaces cultivées était nécessaire. Du coup, d'immenses parcelles de l'Amazonie ont été brûlées et le sont encore aujourd'hui. Depuis 1998, plus de 135 000 km<sup>2</sup> (trois Belgique et demie) de forêt amazonienne brésilienne ont disparu au bénéfice de la culture du soja. En Argentine, la déforestation a détruit un million d'hectares au profit de terres agricoles (Réseau Agriculture Durable, 2006).

Les déforestations ne répondent pas seulement au besoin de mettre de nouvelles terres en culture. Elles visent également à faciliter le transport du soja. Concrètement, pour acheminer le soja de régions productrices éloignées des ports, comme celle du Mato Grosso, on construit des routes au détriment des forêts. En juin dernier, l'association *Autres Brésils* rapportait que selon l'Institut amazonien de la recherche environnementale, la construction d'une « super-auto-route » reliant bientôt le Mato Grosso à Santarém (1600 km), un grand port sur le fleuve Amazone, devrait ravager 10 millions d'hectares dans la région... Ce qui n'a pas l'air de déranger outre mesure Blairo Maggi, gouverneur de la province de Mato Grosso et PDG de Grupo Amaggi, principal producteur de soja du pays : « *Pour moi, une augmentation de la déforestation de 40 % ne veut rien dire, et je ne me sens pas du tout coupable de ce qu'on est en train de faire ici. Il s'agit d'une surface plus grande que l'Europe qui a été à peine touchée, donc il n'y a aucune raison de s'inquiéter* » (Caruso, 2004).

En outre, la culture du soja porte également atteinte à l'environnement compte tenu de la manière dont elle est le plus souvent pratiquée. En l'occurrence, il s'agit d'une monoculture intensive qui, comme telle, appauvrit les sols. Une monoculture grandement consommatrice de pesticides de synthèse, spécialement sur les terres défrichées. Or, on sait combien l'usage de pesticides chimiques pose problème sur le plan environnemental : quantités de plantes, d'insectes ou d'animaux en font

---

<sup>3</sup> L'Europe en a clairement les moyens, puisqu'elle est depuis plusieurs années le deuxième producteur et l'un des principaux exportateurs de céréales à l'échelle mondiale (Chalmin, 2007).

<sup>4</sup> L'élevage hors sol est soit un élevage (avicole, porcin, de jeunes bovins) où les animaux sont alimentés avec des produits ne provenant pas de l'exploitation agricole dans laquelle ils se trouvent, soit un élevage constitué en dehors de toute exploitation agricole.

régulièrement les frais, sans qu'ils menacent nécessairement les cultures. Nappes phréatiques et rivières sont régulièrement polluées. Mais l'emploi de pesticides chimiques peut aussi gravement nuire à la santé humaine. Lorsque ces produits intrinsèquement nocifs sont utilisés sans équipements de protection appropriés ni autres précautions d'usage élémentaires, leur usage favorise l'apparition de nombreux problèmes de santé. Par exemple, sont associés aux pesticides utilisés dans la culture du coton les problèmes suivants : pertes de poids, faiblesse, maux de tête, tremblements, affections des voies respiratoires, des reins, affections du système nerveux ou apparition accrue de diverses formes de cancers (Parmentier, Bailly, 2005). Et comme les plantes et les insectes ont souvent tendance à développer des résistances aux produits sensés les éliminer, il est souvent nécessaire d'en utiliser en de plus grandes quantités, ce qui amplifie d'autant les dommages engendrés.

Par ailleurs, la culture de soja transgénique (OGM) présente des risques importants pour l'environnement. D'une part, certaines variétés transgéniques entraînent une utilisation croissante d'intrants chimiques. D'autre part, la dissémination dans la nature des gènes modifiés est susceptible de contaminer les espèces végétales environnantes, et ce faisant de réduire la biodiversité.

Pendant ce temps, en Europe, l'élevage hors sol dégrade lui aussi l'environnement. Impact écologique parmi d'autres de cette forme d'élevage, la concentration du bétail entraîne une augmentation du lisier. Les sols ne parviennent plus à absorber les quantités de nitrates et de phosphates dues à ce lisier. Dès lors, les rivières, les nappes phréatiques et les mers sont polluées.

## **PAUVRETÉ RURALE ET URBAINE**

En Amérique latine, le développement de la culture du soja a largement favorisé les grosses exploitations agricoles, bien insérées dans le marché mondial et bénéficiant de liens étroits avec l'industrie agro-transformatrice, au détriment de l'agriculture paysanne familiale. La forte concentration de la production et du négoce du soja a des conséquences catastrophiques sur les familles de paysans. Ces paysans sont chassés de leurs terres. En Argentine, pour les contraindre à abandonner leurs terres au profit des cultivateurs de soja, les violences ne manquent pas, comme l'explique cette représentante d'une ONG locale : « *Les familles indigènes sont expulsées de leurs terres ancestrales avec la complicité de la police, qui n'hésite pas à tirer sur les paysans. Mais nous continuons malgré tout à lutter contre ce modèle d'agrobusiness qui a fait disparaître des milliers de producteurs* ». Cet autre témoignage d'un membre d'une association brésilienne atteste quant à lui de l'existence de pratiques esclavagistes au Brésil : « *Les exploitants de bois et de soja sont complices. 10 000 travailleurs en situation d'esclavage ont été recensés dans l'Etat du Para. Nous avons dénoncé cette situation et 4000 d'entre eux ont pu être libérés en 2005* » (Smée, 2006).

La pauvreté rurale ne s'explique pas seulement par l'expropriation des paysans de leurs terres. Elle réside également dans le fait que le modèle de production agro-industriel privilégié, fortement mécanisé, emploie peu d'ouvriers. C'est dire combien l'industrialisation intensive de la production agricole a nettement réduit l'emploi. S'ajoute alors à la pauvreté rurale l'accroissement de la pauvreté urbaine, les paysans et leurs familles quittant les campagnes pour les centres urbains dont ils viennent grossir un peu plus les bidonvilles.

## **DÉPENDANCE ET INSÉCURITÉ ALIMENTAIRES**

Par ailleurs, la stratégie agro-exportatrice du Brésil pèse lourdement sur la capacité de sa population à se nourrir elle-même. Et pour cause : le développement de la culture du soja réduit les surfaces consacrées aux cultures vivrières destinées à l'approvisionnement des marchés intérieurs<sup>5</sup>. Le CIDSE rapporte ainsi qu'en novembre 2002, une étude estimait qu'entre 1993 et 2003, la surface consacrée dans ce pays à la culture du riz est passée de 4,6 millions d'hectares à 3,2 millions. Certes, des gains de productivité ont abouti à une légère croissance de la production, celle-ci étant passée au cours de cette période de 10,1 à 10,3 millions. Mais ce volume est insuffisant pour garantir les besoins nationaux estimés annuellement à 11-12 millions de tonnes. Résultat, le Brésil se voit contraint d'importer la

---

<sup>5</sup> Alors que les cultures vouées à l'exportation sont des cultures dites « de rente », à savoir principalement destinées à générer des revenus monétaires, les cultures « vivrières » ont essentiellement pour vocation d'être consommées localement.

quantité manquante. Pour la CONAB, l'office national de fourniture d'aliments, la diminution de la surface rizicole est la conséquence directe de l'extension des terres utilisées pour la culture du soja. En outre, le même constat vaut pour d'autres produits vivriers constituant la base même de l'alimentation nationale, comme les haricots noirs, le manioc, le blé, les patates douces, les bananes, les oignons, etc. (CIDSE, 2005).

Cette situation accroît la facture alimentaire du Brésil et sa dépendance aux marchés internationaux pour assurer l'alimentation de sa population, amplifiant du même coup les risques d'insécurité alimentaire<sup>6</sup> (CIDSE, 2005). Tout cela va à l'encontre du principe de souveraineté alimentaire (lequel proclame notamment le droit des populations à se nourrir elles-mêmes), dans un pays où l'on estime à 16 millions le nombre de personnes souffrant de la faim (Smée, 2006).

## **UN BILAN SANS APPEL**

Au risque de tomber un peu dans la caricature, résumons-nous. Dans les conditions actuelles de production et d'échanges internationaux du soja, pour que nous puissions manger beaucoup de viande et que le Brésil et l'Argentine puissent rembourser leurs dettes :

- Des milliers de paysans sont chassés de leurs terres ou réduits à l'esclavage ;
- Certains d'entre eux sont même assassinés ;
- Des millions d'hectares de forêt amazonienne sont abattus ;
- Les risques d'insécurité alimentaire vont croissant au Brésil ou en Argentine ;
- Le principe de la souveraineté alimentaire est bafoué ;
- L'élevage hors sol dégrade l'environnement en Europe.

Finalement, le développement de la monoculture du soja ne bénéficie qu'à une petite poignée de multinationales, dotées d'un pouvoir de marché considérable. Celles-ci contrôlent l'ensemble de filière (vente des graines, ventes des intrants, ventes de « conseils », achat, transport et revente du soja, ...)<sup>7</sup>.

## **VERS D'AUTRES MANIÈRE D'AGIR**

Aussi déplorable que soit le bilan environnemental, social et économique du modèle agro-industriel dominant aujourd'hui la production de soja, il n'a rien d'une fatalité. Si les enjeux sont globaux et parfois lointains, il nous est possible d'agir ici pour promouvoir et soutenir un autre modèle, plus respectueux de l'environnement et des populations.

### À l'échelle des consommateurs que nous sommes :

- Pourquoi ne pas manger plus sainement en consommant moins de protéines (viande) ? En moyenne, nous consommons deux fois plus de protéines que nécessaire...
- Pourquoi ne pas acheter davantage nos produits auprès des paysans qui produisent de manière socialement et écologiquement responsable, comme c'est le cas avec l'agriculture biologique locale ?

### À l'échelle des décideurs politiques belges et européens :

- Pourquoi ne pas prendre les mesures nécessaires au sein de la PAC (Politique Agricole Commune) et/ou au sein des instances régionales compétentes en Belgique pour réduire la dépendance de l'UE à l'importation de soja ? Par exemple :

---

<sup>6</sup> L'insécurité alimentaire correspond à une situation où le droit à la sécurité alimentaire est bafoué. La définition de référence la plus couramment utilisée de ce droit est issue du Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation de la FAO de 1996, lequel stipule en son article 1: « *la sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active* » (FAO, 1996)

<sup>7</sup> Le « pouvoir de marché » peut être défini comme la capacité qu'a un acteur de la chaîne (producteurs, firmes agroalimentaires, etc.) de dicter ses conditions aux autres acteurs dans la négociation des prix et autres conditions des transactions. De manière générale, les chaînes agroalimentaires sont caractérisées par des rapports de force très déséquilibrés entre acteurs de filières. Négociants, entreprises fournisseuses d'intrants, firmes transformatrices et, plus encore, chaînes de supermarchés détiennent un pouvoir de marché considérable sur une majorité de producteurs et sur les travailleurs agricoles. Exemple parmi d'autres de tels liens, au Brésil, le fonctionnaire en charge de la rédaction de la loi nationale sur la biosécurité fut durant cinq ans l'avocat de la firme Monsanto, particulièrement active dans la promotion des OGM (Confédération Paysanne, 2006).

- Pourquoi ne pas encourager le remplacement, en Belgique et en Europe, du soja par l'herbe et le fourrage en recourant à des techniques à même d'améliorer la qualité de ces procédés (recours à des associations graminées-légumineuses, techniques de séchage du foin) ? Le tourteau de colza peut facilement remplacer le tourteau de soja importé.
- Pourquoi ne pas remettre en question le modèle d'élevage intensif actuel pour promouvoir des formes d'élevage plus durables sur le plan environnemental et social ?

#### À l'échelle du gouvernement brésilien :

- Pourquoi ne pas écouter et examiner sérieusement les demandes formulées par Articulação Soja Brasil, une plateforme de 43 organisations brésiliennes visant un changement politique dans le secteur du soja ? Ces demandes incluent notamment l'adoption de mesures visant à l'appui à l'agriculture paysanne familiale ainsi qu'aux petites et moyennes entreprises alimentaires, une diversification de la production et l'amélioration de la qualité de la production et la préservation des ressources naturelles.

Corentin Hecquet et Stéphane Parmentier

#### **REFERENCES**

- Caruso E. (2004). *Les voies de la déforestation au Brésil : avec l'aide de la SFI, le soja et le bétail détruisent l'Amazonie (2)*. [07/09/07]. Disponible < [http://www.autresbresils.net/article.php?id\\_article=182](http://www.autresbresils.net/article.php?id_article=182) >
- Chalmin P. (direction) (2007). Céréales. In Chalmin P. (direction). *Cyclope. Les marchés mondiaux 2007*. Ed. ECONOMICA, p. 175--186.
- Confédération Paysanne. (2006). *Campagnes solidaires n°205*, Confédération Paysanne, 8 p.
- FAO (Food and Agriculture Organization). (1996). *Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale et Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation*. [07/09/07]. Disponible < <http://www.fao.org/docrep/003/w3613f/w3613foo.HTM> >
- Hermelin B., Wagner A. (2005). *Quelle vision alternative au marché actuel du soja ? Quelles perspectives de mobilisation pour les organisations européennes ?* CIDSE (Coopération Internationale pour le Développement et la Solidarité), 37 p.
- Liepietz .A., Gandet-Riollet N. (2007). *Petite contribution au débat sur les agro-carburants. Du soja et de quelques autres plantes "agro-industrielles"*. [07/09/07]. Disponible < <http://lipietz.net/spip.php?article2002> >
- OBCD (Observatoire Bruxellois de la Consommation Durable). (2007). *Consommation de viande : un lourd tribut environnemental*. OBCD, 66 p.
- Parmentier S., Bailly O. (2005). *Coton. Des vies sur le fil*. Oxfam-Magasins du monde, 152 p.
- Réseau agriculture durable. (2006). *L'élevage peut-il s'affranchir du soja ? Dossier Transrural n°304*, Réseau agriculture durable, 8 p.
- Smée V. (2006). *La filière du soja : excès et dérives de l'agrobusiness*. [07/09/07]. Disponible < <http://www.novethic.fr/novethic/site/article/index.jsp?id=98410> >

**Pour d'autres analyses sur les matières premières agricoles, les politiques agricoles, mais aussi la responsabilité sociale des entreprises, les filières des vêtements et jouets ou encore la production industrielle d'artisanat, consultez le site Internet d'Oxfam-Magasins du monde :**

<http://www.madeindignity.be>